

CIC – CENTRE
INTERCANTONAL
D'INFORMATION
SUR LES CROYANCES

RAPPORT
ANNUEL
2011

AVANT-PROPOS

Le CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES (CIC), financé par les cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin, vient de vivre sa dixième année d'existence. Ouvert en 2002 pour répondre aux inquiétudes de la population après le drame de l'Ordre du Temple solaire, le CIC poursuit activement sa mission d'information.

UN VASTE ÉVENTAIL DE QUESTIONS

Comme les années précédentes, l'éventail des questions posées au CIC a été très vaste, allant de communautés religieuses encore inconnues à des sujets thématiques actuels en passant par des interrogations juridiques pointues. En 2011, le CIC a enregistré 401 demandes sur plus de 220 sujets différents. Les questions posées ont ainsi nécessité l'élaboration de 86 nouveaux dossiers d'information représentant une augmentation de 13% de sa base de données. Soulignons également que les particuliers ont davantage consulté le CIC en 2011 : leurs questions représentent 41% des demandes adressées au CIC.

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU CIC

2011 aura été pour le CIC le passage à la numérisation intégrale de sa documentation. Dix années de récolte d'informations continue ont pourvu le CIC d'une base de données unique en son genre et de grande valeur. Afin d'optimiser le flux des informations, d'améliorer les services rendus aux usagers, mais aussi de gérer l'importante quantité de données récoltées depuis 2002, le CIC a entrepris un véritable processus de conversion numérique. Pour cela, le Centre a bénéficié de l'expertise du Département d'information documentaire de la Haute école de gestion de Genève. Parallèlement à cette évolution, le CIC a élaboré un *Guide de la documentation du CIC* à l'intention des usagers et des collaborateurs. La mise en œuvre de cette nouvelle gestion s'est accompagnée du renouvellement du parc informatique, financé par la Fondation Hans Wilsdorf.

NOUVEAUX OUTILS DE TRAVAIL

En 2011, le CIC a élaboré de nouveaux outils méthodologiques. Il a conçu une approche thématique des dérives sectaires, adaptée à la réalité juridique et

administrative des cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin. Il a mis en place des recommandations générales sur les mesures à prendre en cas de dérives. Finalement, afin d'assurer son rôle d'observateur des groupes religieux émergents, il a mis sur pied une revue de presse recensant les articles de la presse régionale et internationale sur les affaires controversées.

UN PROJET PILOTE À GENÈVE

Au profit de ses 10 ans d'expérience, le CIC a développé un projet novateur de carte géographique et de portail internet des lieux de culte de Genève. Grâce à l'appui financier de la Fondation Hans Wilsdorf, sa réalisation pourra débuter dans le courant de l'année 2012. Il s'appuiera sur le répertoire établi par le CIC qui recense actuellement 380 lieux de culte. Des notices explicatives apporteront des informations complémentaires sur les communautés religieuses en question. Cet instrument offrira à la population genevoise un outil didactique, pratique à manier et utile pour les écoles, les hôpitaux, les institutions socio-éducatives, les associations culturelles, les entreprises privées ou encore les organisations internationales.

2002-2012 : 700 DOSSIERS THÉMATIQUES ET PLUS DE 4000 DEMANDES

Depuis son ouverture en 2002, le CIC a démontré l'importance de son travail auprès de la population, des administrations et structures publiques, des médias et des groupes religieux eux-mêmes, en répondant à quelque 4071 demandes et en réalisant plus de 700 dossiers thématiques. Au cours de ces 10 années d'intense activité, le CIC a développé des compétences et des outils uniques en Suisse. Sa proximité avec le terrain, son travail en réseau et ses collaborations nationales et internationales en font l'observateur privilégié des groupes religieux émergents, un expert des dérives et des dysfonctionnements ainsi qu'un service de réponse et d'information très efficace. Pour marquer ces dix années d'activité, le CIC organisera en septembre une Journée Portes ouvertes et des visites guidées des nouveaux lieux de cultes de son quartier.

A l'occasion de ce dixième anniversaire, le CIC exprime toute sa gratitude aux institutions et aux personnes qui le soutiennent dans sa mission. Nous souhaitons exprimer toute notre gratitude aux institutions et personnes qui nous accordent leur confiance et nous soutiennent dans notre mission. Nous remercions en particulier les autorités cantonales de Genève, Vaud, Valais et Tessin de leur aide financière qui a permis au CIC en 2011 de faire vivre et de développer jour après jour un lieu unique en Suisse romande, à l'écoute du public, de ses inquiétudes et de ses interrogations.

François Bellanger
Président du Conseil de fondation

Brigitte Knobel
Directrice

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

1. Le CIC en bref

L'utilité du centre
 Domaines
 La documentation à disposition du public
 Les prestations du centre
 Les méthodes du centre
 Les activités du conseil de fondation
 Les organes

2. Statistiques des demandes d'information adressées au CIC

Evolution des demandes
 Provenance des demandes
 Le public qui s'est adressé au CIC
 Les questions posées au CIC

3. Activités du CIC en 2010

Organisation d'un atelier de travail
 Activités pédagogiques
 Activités de terrain
 Collaborations et rencontres
 Participation à des colloques
 Interventions dans les medias

4. Développement et objectifs pour 2011

COMPTES ANNUELS 2010

Rapport de l'organe de contrôle
 au Conseil de fondation du CIC
 Bilan au 31 décembre 2010
 Compte de résultat de l'exercice
 au 31 décembre 2010
 Comptes de bénéfice au bilan
 au 31 décembre 2010

ANNEXE

Exemple de réponse :
 La méthode Grinberg

SIGLES

DÉFINITION DES SIGLES UTILISÉS

4	ASDFI Association suisse pour la défense de la famille et de l'individu
4	AVS Assurance-vieillesse et survivants
4	CIAOSN Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles, institué auprès du Service public fédéral de Justice de Belgique, Bruxelles
5	CIC Centre intercantonal d'information sur les croyances, Genève
6	CNRS Centre national de la recherche scientifique, France
7	DFJC Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, canton de Vaud
7	DIP Département de l'instruction publique, canton de Genève
7	EESP Ecole d'études sociales et pédagogiques
7	FNS Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne
7	GRIS Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse, Lausanne
7	HEG Haute école de gestion, Genève
7	HEP-VD Haute école pédagogique du canton de Vaud
9	ICSA International Cultic Studies Association, Bonita Springs, Floride, USA
11	INFORM Information Network Focus On Religious Movements, Londres
11	LAVI Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions
11	MIVILUDES Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, Paris
12	ORS Observatoire des religions en Suisse
12	SISR Société internationale de sociologie des religions
13	SSP (Faculté de) Sciences sociales et politiques
13	UNADFI Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes
13	UNIL Université de Lausanne
21	

1. LE CIC EN BREF

UN CENTRE UNIQUE EN SUISSE

Le CIC propose des informations de qualité sur les nouvelles spiritualités, les religions alternatives et les groupes religieux minoritaires et/ou controversés. Il s'adresse aussi bien à des particuliers qu'aux administrations, aux écoles, à des associations privées, à des institutions politiques, aux médias et aux groupes religieux. Il dispose également d'une documentation en lien avec sa mission de prévention : des dossiers sur les dérives sectaires, des conseils sur les mesures à prendre en cas de dysfonctionnement et des adresses de spécialistes.

Dans un pays qui compte plus de 5500 groupes religieux locaux, l'accès à une information bien documentée s'avère nécessaire. Un nouveau marché du religieux non réglementé, proposant divers types d'expériences spirituelles, est en plein essor et suscite questions et inquiétudes (voire dossier en annexe). La diversité religieuse a également un impact dans la vie quotidienne comme le relève le comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe : « *Les différences religieuses - l'un des aspects du multiculturalisme - restent sources de polémiques et de difficultés, qu'il s'agisse de garantir l'égalité dans l'éducation, de faciliter la participation à la vie politique, économique et culturelle de la société ou de créer un sentiment de citoyenneté partagée* ». La capacité de « vivre ensemble » dans un contexte multiculturel ne vient pas de manière intuitive. Elle s'acquiert par des connaissances et un apprentissage.

UNE IMPORTANTE DOCUMENTATION À DISPOSITION DU PUBLIC

Le CIC dispose actuellement de la documentation suivante:

- plus de 700 dossiers thématiques
- 780 ouvrages spécialisés
- 80 jugements rendus par des tribunaux suisses et étrangers
- plus de 80 documents audio-visuels
- articles de presse classés par sujet
- matériel didactique pour les écoles

UN DOMAINE D'ACTIVITÉ DIVERSIFIÉ ET ÉTENDU

Le CIC traite des nouveaux mouvements religieux (chrétiens, ésotériques, musulmans, juifs, bouddhistes, hindous), minorités religieuses, groupes religieux émergents, groupes parareligieux, New-Age, thérapies spirituelles, dérives sectaires, politiques et législations religieuses, statuts des cultes, etc.

UN PANEL COMPLET DE PRESTATIONS

Dans le cadre de son mandat, le CIC propose les services suivants :

- un centre de documentation et de consultation ouvert au public
- un accueil téléphonique
- des entretiens personnels
- l'élaboration sur demande de dossiers détaillés sur des mouvements religieux ou des thérapies spirituelles
- le recueil de témoignages de proches, de membres ou d'anciens membres
- une orientation vers des structures de soutien psychologique, juridique ou social
- des informations sur les droits des citoyens face aux dérives sectaires
- la recherche d'information auprès de centres de même nature situés en Europe et en Amérique du Nord
- la mise à disposition de textes juridiques pertinents (lois, arrêts, règlements)
- un dépouillement journalier des principaux quotidiens de Suisse romande
- des bibliographies et des dossiers de presse sur des thèmes ciblés
- des cours dans les écoles et universités
- l'organisation de colloques et conférences en lien avec les nouvelles spiritualités

UNE APPROCHE NEUTRE ET PROFESSIONNELLE DU CHAMP RELIGIEUX

Neutralité

S'inscrivant dans le contexte suisse de neutralité confessionnelle, le CIC s'abstient de prendre part aux controverses particulièrement vives dans le domaine religieux. Dans cette perspective, le CIC s'appuie sur quatre principes :

- Il diffuse une documentation qui propose plusieurs points de vue pour que les lecteurs se forment

eux-mêmes leur opinion.

- Il adopte la même approche avec tous les groupes, reconnus ou controversés.
- Il utilise un vocabulaire neutre.
- Il fait appel aux techniques d'entretien des sciences sociales pour recueillir des informations auprès des responsables religieux, des disciples, d'anciens disciples, ou des proches.

Approche différenciée

Le CIC analyse les situations de dérives sectaires selon trois niveaux de lecture :

- Les situations répréhensibles selon la loi.
- Les situations problématiques sans pour autant être illégales.
- Les situations dérangentantes pour les proches.

Chaque situation appelle une réponse différente.

Travail de proximité

Dans la mesure du possible et sans distinction, le CIC établit des contacts directs, sous la forme d'entretiens téléphoniques ou d'observations de terrain, avec les organisations religieuses/spirituelles de Suisse romande, y compris les groupes émergents et les plus marginaux. Ce travail de proximité lui permet d'être rapidement informé de la création ou de la disparition d'organisations, de changements opérés au sein de certains groupes, ou encore de la présence de dérives sectaires. Cette approche s'effectue dans la transparence.

Travail en réseau

Le CIC collabore avec des centres d'information de Suisses et d'autres pays (France, Belgique, Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis). Il est en contact avec le milieu universitaire suisse et international et avec des associations de défense de victimes. Il a également noué des collaborations étroites avec des sociologues, des historiens des religions, des journalistes, des médecins, des psychologues, des juristes et des membres de mouvements religieux.

Principaux partenaires en Suisse :

- Observatoire des religions en Suisse (ORS/UNIL)
- Institut de sciences sociales des religions contemporaines (ISSRC/UNIL)
- Le Groupe de recherche sur l'*Islam* en Suisse (GRIS)
- Facultés des Sciences des religions des Universités de Lausanne, Fribourg, Berne, Lucerne, Zurich
- Religioscope (Fribourg)
- Infosekta (Zurich)
- Relinfo (Eglise protestante, Zurich)
- Pastorale des sectes (Eglise catholique, Fribourg et Renens)
- Association suisse de défense des individus

(ASDFI)

Principaux partenaires à l'étranger :

- Société internationale de sociologie des religions (SISR)
- Réseau de chercheurs travaillant sur l'évangélisme, sur l'ésotérisme, sur le New-Age
- Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu (UNADFI), France
- Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), France
- Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), Belgique
- Information Network Focus On Religious Movements (INFORM), Londres
- INFO-SECTE (Québec/Canada)
- International Cultic Studies Association (ICSA)

Confidentialité

Le CIC garantit la confidentialité aux personnes qui le contactent.

Les prestations du CIC et ses principes d'action sont détaillés sur le site www.cic-info.ch

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL DE FONDATION

En 2010, le Conseil de fondation s'est réuni le 16 mai et le 12 octobre. Outre ses charges habituelles, il a entrepris des démarches auprès de mécènes pour renouveler le parc informatique du CIC et réaliser le projet de carte des lieux de culte de Genève.

La composition du conseil de fondation

Le Conseil de fondation est actuellement composé de neuf membres:

- M. François Bellanger*, avocat et professeur de droit à l'Université (Genève).
- M. Christophe Calame, professeur de philosophie au Gymnase de Morges et à la Haute école pédagogique de Lausanne (Vaud).
- Mme Nicole Durisch Gauthier, professeure formatrice de didactique de l'histoire et des sciences des religions à la Haute école pédagogique de Lausanne (Vaud).
- Mme Jacqueline Horneffer, secrétaire adjointe du Département de l'instruction publique (Genève).
- Mme Anne-Catherine Vittoz-Miéville, chargée de mission aux Affaires religieuses du Département de l'Intérieur (Vaud).
- Mme Nathalie Narbel, directrice de la Croix-Rouge genevoise.
- M. Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions à l'Université de Lausanne (Unil).
- Mme Michela Trisconi De Bernardi, historienne des religions (Tessin).
- Mme Véronique Zumstein, médecin psychiatre et

neurologue (Valais).

* Président

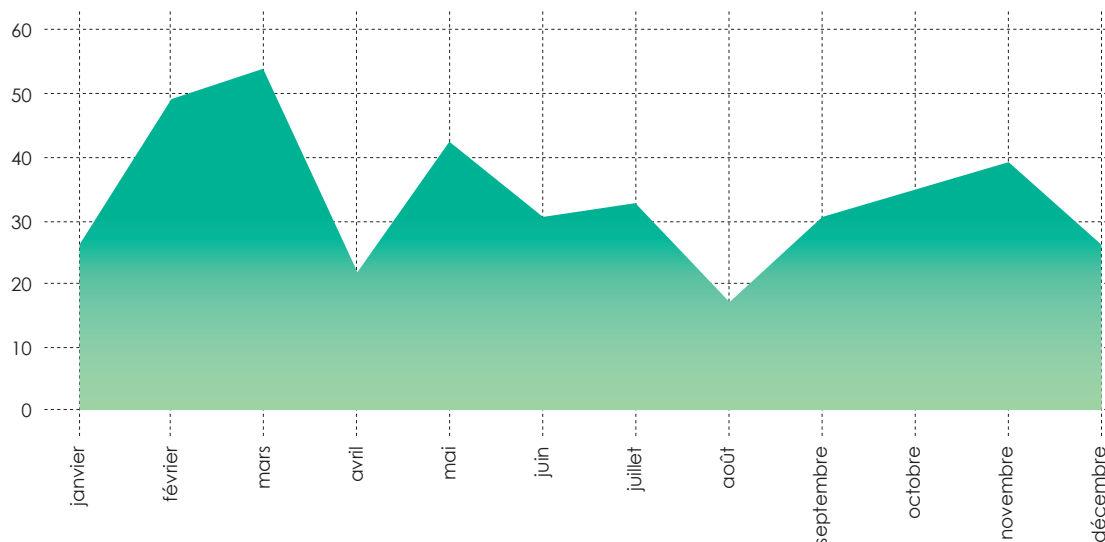
LE PERSONNEL

- Mme Brigitte Knobel : elle a commencé ses activités au CIC le 1er juillet 2002 en tant que sociologue (licence de l'Université de Lausanne). Depuis le 1er août 2007, elle occupe le poste de directrice du CIC. Elle travaille à 80 %.
- Mme Séverine Desponds : elle est engagée au CIC depuis le 1er septembre 2007 en tant qu'historienne des religions (doctorat ès lettres de l'Université de Lausanne). Elle travaille à 80 %. Elle a pris un congé maternité du 1er juillet au 1er novembre (incluant une semaine non payée). Elle a repris le travail le 1er novembre à 60%. Elle a mis fin à son engagement le 31 décembre 2011.
- Mme Camille Gonzales : elle a été engagée du 21 juin au 4 novembre en tant qu'historienne des religions pour remplacer Mme Desponds en congé maternité. Elle a travaillé à 80%.
- Mme Miriam Petrilli : étudiante au Département d'information documentaire de la Haute école de gestion de Genève, elle a réalisé son travail de bachelor au sein du CIC de janvier à juillet.
- Philippe Maire : étudiant en Histoire de l'art à l'Université de Fribourg, il a fait un stage non rémunéré au CIC durant le mois de mars.
- Mme Jacqueline Raema : étudiante en Sciences des religions à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à Paris, elle a réalisé un stage non rémunéré au CIC durant le mois d'octobre.

Les statuts du CIC ainsi qu'une présentation de son histoire sont disponibles sur le site www.cic-info.ch

2. STATISTIQUES DES DEMANDES D'INFORMATION ADRESSÉES AU CIC

EVOLUTION DES DEMANDES

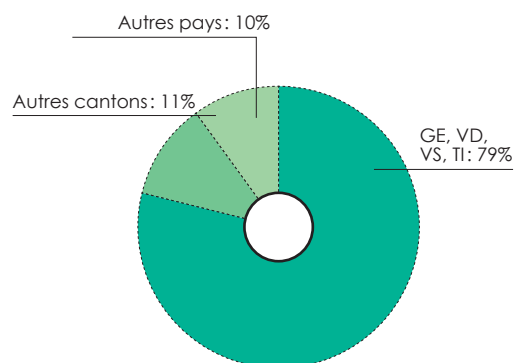


En 2011, le CIC a reçu 401 demandes. C'est principalement par téléphone (56%) ou par e-mail (25%) que les personnes prennent contact avec le CIC. Certaines d'entre elles se déplacent au Centre pour consulter la documentation à disposition ou s'entretenir avec les collaboratrices (5%). L'activité du CIC se mesure également par l'éventail de questions posées. En 2011, le CIC a été interrogé sur 220 sujets différents nécessitant l'élaboration de 86 nouveaux dossiers d'information (76 en 2010). En d'autres termes, une demande sur trois (34%) a nécessité, en 2011, un travail de recherche documentaire et l'élaboration d'une nouvelle notice informative ou d'un nouveau dossier.

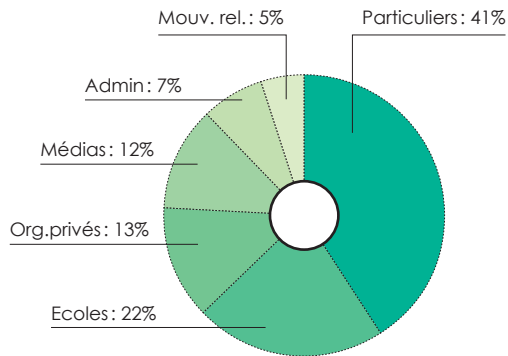
PROVENANCE DES DEMANDES

En 2011, près de 80% des demandes proviennent des cantons financeurs. Le CIC est cependant toujours sollicité par des appels venant d'autres cantons (10%), comme Neuchâtel, Berne ou Zurich. Les demandes en provenance d'autres pays (11%) concernent principa-

lement la Belgique, la France, l'Angleterre et le Canada. Le CIC a en effet accru ses échanges avec les centres partenaires comme la MIVILUDES (France), le CIAOSN (Belgique), INFORM (Grande-Bretagne) et INFO-SECTES (Canada).



QUI S'EST ADRESSÉ AU CIC



Des demandes des particuliers en hausse (163 demandes)

En 2011, la proportion de particuliers qui s'adressent au CIC a encore progressé, passant de 38% en 2010 à 41 % en 2011. A travers ces demandes, les particuliers expriment des préoccupations diverses. Si certaines personnes prennent contact avec le CIC de façon préventive, d'autres consultent le Centre pour bénéficier de conseils en cas de comportements qui les inquiètent ou pour obtenir des renseignements sur de nouvelles pratiques qui leur paraissent inadéquates. Les inquiétudes portent avant tout sur la santé et les questions financières, mais les proches appréhendent également la « manipulation mentale », les changements de personnalité et l'éloignement affectif provoqué par la conversion.

Enseignants, chercheurs, étudiants et élèves (87 demandes en 2011)

Avec 22% des demandes, le milieu éducatif reste le secteur professionnel qui s'adresse le plus au CIC. La documentation du Centre a été consultée par des chercheurs spécialisés dans l'étude des phénomènes religieux contemporains. Des étudiants des hautes écoles et des élèves du secondaire II ont également fait appel au CIC en vue de la rédaction de mémoires, de travaux de séminaire ou de maturité. Enfin, le Centre a été sollicité pour livrer des conférences dans le cadre de cours post-grades, de formations continues ou encore de cours d'histoire des religions.

Journalistes (47 demandes en 2011)

En 2011, le pourcentage de demandes des journalistes (12%) est resté stable par rapport à l'année précédente. Le phénomène des thérapies spirituelles et des offres de guérison a particulièrement intéressé les médias en 2011, de même que l'apocalypse annoncée pour 2012 par certains mouvements ésotériques. Aux

Etats-Unis, la candidature à l'investiture de Mitt Romney a également incité des journalistes à questionner le CIC sur le mormonisme.

En 2011, les médias suivants se sont adressés au CIC:

- *La Télévision suisse romande*, pour les émissions « Temps présent », « Mise au point », « 36.9 ».
- France 2, pour l'émission « Enquête et révélation ».
- *TF 1*
- La presse romande : *Le Matin*, *Le MatinDimanche*, *La Tribune de Genève*, *Le Courrier*, *L'Illustré*, *Migros Magazine*, *La Vie Protestante*.
- La presse alémanique : le *Sontagsblick*
- *La Radio suisse romande*, pour les émissions « Faut pas croire », « Juste ciel », « De quoi j'me mêle ».

Entreprises et associations privées (54 demandes en 2011)

En 2011, 13% des demandes proviennent du secteur privé. Des associations actives dans le domaine social, de l'information ou dans la défense de victimes de mouvements religieux ont utilisé les services du CIC, de même que des avocats ou des psychologues confrontés, dans le cadre de leurs activités professionnelles, à de nouveaux groupes religieux inconnus jusqu'alors. Des gérances sollicitées pour des demandes de locations ont également fait appel au CIC.

Administration publique (30 en 2011)

En 2011, différents services administratifs ont fait appel au CIC pour bénéficier des informations nécessaires dans le cadre d'enquêtes ou pour répondre aux groupes religieux qui demandent à être exonérés d'impôt, à pouvoir manifester sur l'espace public ou encore à mener une campagne d'affichage dans un service de l'Etat. Les services de l'administration publique s'adressent également au CIC lors de demandes de subsides formulées par des organisations humanitaires dont l'identité religieuse ou laïque est peu claire.

En 2011, les administrations suivantes ont eu recours au CIC :

- Administrations cantonales des impôts (service des exonérations d'impôts)
- Polices transnationales, cantonales et communales de sûreté
- Départements de l'instruction publique/de la formation
- Département de la sécurité, de la police et de l'environnement (service de la solidarité internationale, Care team).
- Département de la santé (secteur psychiatrique, secteur gériatrique, hospice général, médecin cantonal)
- Service communaux, municipaux (Service des gestions des manifestations publiques)
- Administrations étrangères (MIVILUDES, mairies, ambassades)

Mouvements religieux (20 en 2011)

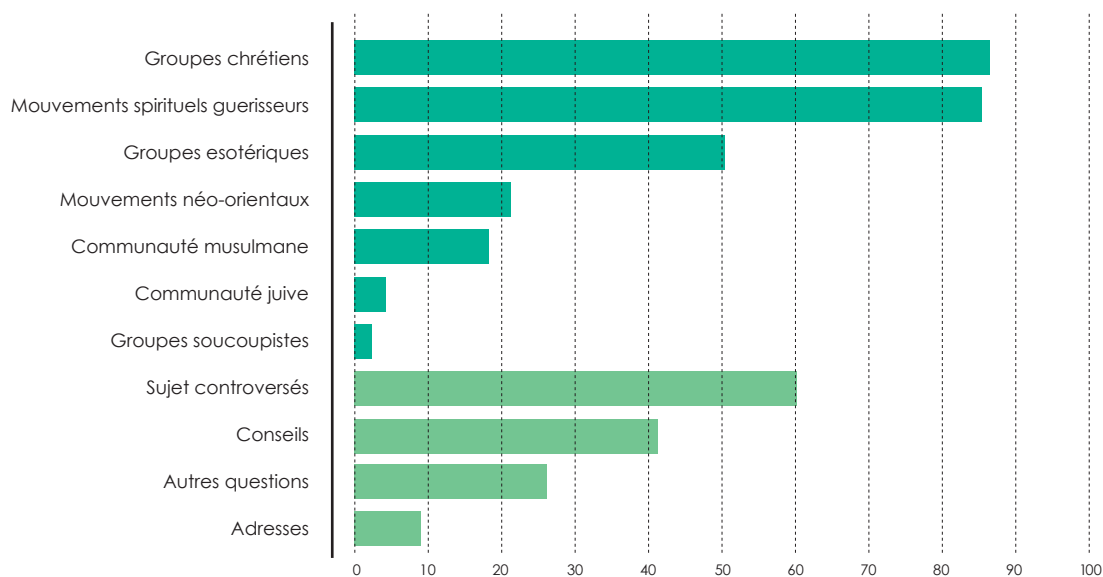
Le pourcentage de demandes provenant d'organisations religieuses reste stable. Ces demandes proviennent par exemple d'aumôneries ou encore de centres d'information des Eglises catholiques ou protestantes. Notons également que des mouvements religieux minoritaires ou controversés s'adressent au CIC pour demander des conseils lorsqu'ils rencontrent des difficultés à louer un lieu de culte ou simplement pour s'informer de ce qui a été écrit sur eux. Enfin, quelques pasteurs évangéliques et thérapeutes alternatifs s'adressent au CIC pour vérifier que leurs activités sont conformes à la législation.

LES QUESTIONS POSÉES AU CIC

De manière générale, les questions portent en majorité sur des groupes fondés au 20^{ème} siècle et récemment implantés en Suisse dont la plupart ont des activités internationales. Peu connus ou controversés, ils s'inscrivent soit dans les grands courants religieux, soit dans des nouvelles familles de croyances. En 2011, les trois organisations religieuses qui ont suscité le plus grand nombre de questions sont ainsi l'Eglise de Scientologie (21 questions), le groupe ésotérique Essenia (10 questions) et les Témoins de Jéhovah (9 questions). Mais, comme l'illustre le tableau ci-dessus, ce sont sur des communautés chrétiennes que le CIC a été le plus souvent interrogé (21%) - Eglises pentecôtistes de migrants, Eglises de Réveil du 19^{ème} siècle (Témoins de Jéhovah, Mormons) ou communautés catholiques du Renouveau Charismatique nées dans les années 1960-1970. Les techniques de guérison comme

celles développées par des médiums, des chamanes ou des mouvements religieux ont également suscité de nombreuses questions (21%). Par ailleurs, le nombre de demandes sur les croyances et groupes ésotériques (14%) est resté stable en 2011. Dans cette catégorie, le CIC a été interrogé sur des nouveaux groupes comme Les Travailleurs de l'Amour ou des mouvements plus institutionnalisés comme l'anthroposophie. Les demandes portant sur les mouvements néo-orientaux ont notamment concerné des groupes d'origine japonaise ou indienne. Bien que le CIC soit toujours interrogé sur l'islam, les demandes portant sur ce sujet ont légèrement diminué en 2011. Elles concernent des mosquées de Suisse romande, des communautés particulières ou encore la question du voile.

Le CIC est également questionné sur des problématiques religieuses qui suscitent des controverses. En 2011, ce type de questions s'élève à 60. Elles ont porté principalement sur le thème de l'apocalypse ou sur l'utilisation du terme « secte ». On note également des demandes sur le thème de la conversion ou des rites funéraires dans les nouveaux mouvements religieux. Le public s'est par ailleurs adressé au CIC pour demander des adresses spécialisées ou des conseils sur les mesures à prendre en cas de dérives. Enfin, le CIC a été amené à effectuer des expertises lors d'examens, à recevoir des témoignages d'anciens membres ou à présenter son approche (catégories « autres »).



3. ACTIVITÉS DU CIC EN 2010

Le travail de terrain, les échanges avec les chercheurs en sciences des religions, les collaborations nationales et internationales, sont indispensables pour mener à bien la récolte d'information du CIC. Tenant compte de cette situation, le CIC a intensifié son travail de terrain en 2011 et poursuivi sa collaboration avec les partenaires académiques et les centres d'information sur les nouvelles croyances. Fort de son expérience dans le traitement de questions sensibles, le CIC est également intervenu dans les écoles, partageant ainsi son savoir-faire et ses réflexions avec des professionnels de l'éducation.

MISE SUR PIED D'UN PROJET PILOTE À GENÈVE

S'appuyant sur le répertoire du CIC qui recense actuellement plus de 380 lieux de culte à Genève, le CIC a élaboré un projet de carte géographique et de portail internet d'information de l'ensemble des lieux de culte de Genève. Il offrira à la population genevoise un outil didactique qui met l'accent sur l'aspect visuel et la connaissance de l'autre, facile à actualiser, pratique à manier, et utile pour les écoles, les hôpitaux des institutions socio-éducatives, des associations culturelles, des entreprises privées ou des organisations internationales. Des spécialistes seront engagés pour la réalisation de ce projet : un-e sociologue des religions pour la récolte des données, un-e graphiste pour la mise en page et un-e webmaster pour la conception du portail internet. Devisé à 112'000.- CHF, ce projet est financé par la Fondation Hans Wilsdorf.

PUBLICATIONS

En février, l'article de M. Bellanger et de Mme Knobel « L'information sur les mouvements religieux controversés dans le contexte suisse de neutralité confessionnelle » a été publié dans l'ouvrage dirigé par Nathalie Luca, *Quelles régulations pour les nouveaux mouvements religieux et les dérives sectaires dans l'Union européenne ?*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2011.

Les articles de Mmes Durisch Gauthier, Mme Desponds et de M. Stolz sur le créationnisme en Suisse ont été publiés également en février dans l'ouvrage collectif *Et Dieu créa Darwin. Théorie de l'évolution et créationnisme en Suisse aujourd'hui*, (Labor et Fides, 2011) dirigé par Ph. Bornet, C. Clivaz, N. Durisch Gauthier, Ch. Fawer Caputo et F. Voegeli.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Gymnase de Beaulieu (Lausanne)

Les 15 et 17 mars, Mme Desponds a animé un cours dans une classe d'histoire des religions du Gymnase de Beaulieu à Lausanne. Elle a présenté l'Eglise de Scientologie comme exemple de nouveau mouvement religieux controversé.

International Cultic Studies Association (ICSA) à Londres

Le 15 mai, à Londres, M. Bellanger a donné une conférence sur la relation entre liberté religieuse et liberté d'opinion, dans le cadre de l'International Cultic Studies Association (ICSA).

Rotary club de Genève-Sud

Le 22 septembre, Mme Knobel et M. Bellanger ont présenté le CIC devant le Rotary club de Genève (section sud). Leur exposé a porté sur les missions du CIC (information et prévention) et son approche méthodologique.

INFORM (Londres)

Le 3 décembre, M. Bellanger a présenté une conférence intitulée *Legal Cases Involving Minority Religions* lors d'un colloque organisé par INFORM (Londres) consacré aux affaires judiciaires impliquant des minorités religieuses.

Formation de stagiaires

En 2011, le CIC a accueilli deux étudiants souhaitant effectuer des stages non rémunérés d'une courte période.

Durant le mois de mars, le CIC a accueilli M. Philip Maire, étudiant à l'Université de Fribourg. Il a notamment eu l'occasion de participer à la réalisation du dossier sur les rapports que les évangéliques suisses entretiennent avec l'Islam.

Durant le mois d'octobre, le CIC a accueilli Mme Jacqueline Rama, étudiante en Science des religions à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à Paris. Juriste de formation, elle s'est notamment consacrée à l'analyse des contrats de travail au sein d'une entreprise de développement personnel.

Participation à des commissions

En tant qu'ancienne directrice du CIC et formatrice à la HEP-VD, Mme Durisch Gauthier a participé durant l'année au *Groupe interdisciplinaire « enseignement laïque et religieux »* (DIP, GE).

ACTIVITÉS DE TERRAIN

Outre les entretiens téléphoniques courants avec les représentants religieux, le CIC a rencontré une dizaine de mouvements. Ce travail de proximité permet d'améliorer l'information et de récolter de la documentation plus locale.

L'Eglise de Jésus Christ des Saints des derniers jours (Genève)

Le 19 janvier Mme Knobel et Mme Desponds ont rencontré le scelleur du Temple mormon de Zollikofen (canton de Berne) M. Franz R. Gaag. Chez les Mormons, le scelleur est celui qui possède l'autorité de célébrer les baptêmes et les mariages.

Centre bouddhiste Nyingmapa Thegchok Ling (Lausanne)

Le 19 février, Mme Knobel s'est rendue au Centre bouddhiste tibétain Nyingmapa de Lausanne qui présentait les reliques du Bouddha et des grands maîtres bouddhistes. L'exposition a attiré plus de 1500 visiteurs (suisses et migrants) appartenant à différents courants bouddhistes.

Congrès du Conseil central islamique suisse (Bienne)

Le 19 février, Mme Knobel et Mme Desponds ont assisté, au Palais des Congrès de Bienne, à la manifestation organisée par le Conseil central islamique suisse (CCIS), groupe de tendance néo-salafiste créé en 2009 à Berne. Elles ont eu l'occasion d'entendre plusieurs conférenciers convertis à l'islam et fortement médiatisés, dont Nicolas Blanco et Nora Illi, responsables du CCIS, ainsi que la journaliste anglaise Yvonne Ridley. Elles ont également assisté à l'allocution de Shefket Krasniqi, imam de la grande mosquée de Pristina. Entre 1500 et 2000 musulmans suisses et étrangers ont assisté à ce rassemblement.

Espace Fusterie (Genève)

Le 17 mars Mme Knobel a assisté à la conférence/débat que l'Eglise réformée de Genève a organisé dans le Temple de la Fusterie sur le thème des nouveaux mouvements religieux. Pour cette première rencontre intitulée « Peut-on dialoguer avec les sectes ? », l'Eglise réformée a invité des représentants du Centre de Liaison et d'Information concernant les Mouvements Spirituels (CLIMS), une association romande créée en 1997.

Le 24 mars, Mme Knobel et Mme Desponds ont assisté la seconde conférence/débat intitulée « NMR d'Orient et d'Occident » animée par des représentants de l'Eglise de Scientologie et de Sukyo Mahikari.

Atelier de travail au CIAOSN à Bruxelles

Le 12 mai, Mme Knobel s'est rendue au CIAOSN de Bruxelles qui organisait une journée de travail sur le thème général de l'éducation : des représentants de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours, d'ISKCON (Hare Krishna) et de la Soka Gakkai étaient invités à présenter leur conception de l'éducation scolaire, familiale et religieuse. Cette journée a permis d'enrichir les connaissances du CIC en la matière et de débattre avec les mouvements eux-mêmes sur des sujets polémiques. Cette rencontre a fait suite à la journée organisée en 2009 par INFORM à Londres sur le thème de la prise en charge des personnes âgées dans les nouveaux mouvements religieux et en 2010 à Genève par le CIC sur le thème des expulsions et démissions de groupe religieux.

L'Eglise ICF de Zurich

Le 11 juin, Mme Knobel a assisté au rassemblement évangélique organisé par l'Eglise ICF de Zurich, première megachurch suisse. Environ 6000 personnes, surtout des jeunes, ont assisté à cette assemblée au Hallenstadion de Zurich. Le culte a été introduit par Reinhard Bonnke, un prédicateur allemand connu pour ses grandes campagnes d'évangélisation en Afrique. Le prêche a été suivi d'une séance de guérison et d'un concert donné par Jeremy Camp, un rockeur évangélique américain.

L'Eglise pentecôtiste Church for the Nations de Genève

Le 14 août, Mme Gonzales a assisté au culte dominical de l'Eglise pentecôtiste *Church for the Nations* à Genève. Elle a eu l'occasion d'interviewer le pasteur au sujet du baptême de l'Esprit.

L'Eglise pentecôtiste Casa de Dios de Genève

Le 16 août, Mme Gonzales a rencontré le pasteur de l'Eglise pentecôtiste *Casa de Dios*. Cette Eglise de migrants a récemment racheté un cinéma à Genève qui a entraîné des problèmes financiers et des conflits internes. Une majorité de fidèles a quitté l'Eglise.

3. ACTIVITÉS DU CIC EN 2011

L'Eglise de Jésus Christ des Saints des derniers jours (Genève)

Le 5 octobre, Mme Knobel et Mme Gonzales ont rencontré le porte-parole des Mormons à Genève qui leur a présenté les derniers outils informatiques disponibles pour les recherches généalogiques.

Eglise de Scientologie

Le 16 novembre, Mme Knobel a accompagné deux gymnasiennes à l'Eglise de Scientologie. Elle a participé à la discussion qui a porté sur « le Pont de la liberté spirituelle » et les différentes étapes à franchir pour l'atteindre.

PARTICIPATION À DES COLLOQUES

Le CIC a assisté à plusieurs conférences organisées en Suisse ou à l'étranger:

Au pays des superstitions et des rites, leçon inaugurale du professeur Christian Gross à l'Université de Lausanne, le 24 février.

Mesure et indice d'impact du facteur religieux aux fins d'enquêtes électorales : pratiques et questionnements, conférence de Mme Pauline Côté, politologue québécoise spécialisée dans les politiques envers les minorités religieuses à l'Observatoire des religions de Lausanne, le 17 mai.

« Religion et économie dans un monde global », thème du congrès de la Société Internationale de Sociologie des Religions (SISR) qui s'est tenu à Aix-en-Provence du 30 mai au 3 juin.

INTERVENTIONS DANS LES MEDIAS

Pour diffuser l'information qu'il rassemble sur les phénomènes religieux contemporains et sur la gestion du risque dans les mouvements religieux, le CIC est également intervenu dans plusieurs médias.

Temps présent

Le 8 février, M. François Bellanger a répondu à une interview pour le documentaire que Temps présent a consacré à l'évangélisme en Suisse : « Rock, miracles et Saint-Esprit » (diffusé le 21 avril).

Migros Magazine

En mars, Mme Brigitte Knobel a répondu aux questions posées par Migros Magazine pour un dossier consacré à la conversion des jeunes « Papa, maman, j'ai décidé de me convertir... ».

La Vie protestante

En mai, le CIC a participé pour le magazine genevois

La Vie protestante, à un dossier intitulé « Sectes », le pari de l'ouverture ? » consacré aux mouvements religieux controversés.

Site internet romand La Family.ch

Le contrat avec portail internet La Family.ch, site d'information à destination des familles romandes, a été reconduit. Une page y présente les activités du CIC.

SYNERGIES/COLLABORATIONS

Haute école de gestion de Genève

De janvier à juillet 2011, le CIC a recouru à l'expertise de la Haute école de gestion de Genève (HEG-GE) pour la mise en place d'une nouvelle organisation de sa documentation. Dans un esprit de partenariat, le CIC a mis l'ensemble de sa documentation (papier/numérique/audio-visuel) à disposition de Mme Miriam Petrilli qui a réalisé un travail de bachelor intitulé *Un nouveau système documentaire pour le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) : conception adaptée aux domaines des religions et des croyances* (accessible sur le site de la HEG-GE). Cette collaboration a permis au CIC de numériser sa documentation et d'adopter une nouvelle classification à facettes. Parallèlement, le CIC a élaboré un *Guide de la documentation du CIC* qui s'adresse aux usagers et aux collaborateurs permettant d'améliorer encore l'accessibilité et la rapidité de recherche d'information.

L'Association Bénévolat-Vaud

Le 9 février, Brigitte Knobel a rencontré la responsable de l'Association Bénévolat-Vaud spécialisée dans le soutien à la vie associative. Cette rencontre a permis d'échanger sur les obstacles que des associations culturelles rencontrent à appliquer leurs statuts. La nomination du comité directeur ou l'organisation d'une assemblée générale sont, par exemple, difficile à concilier avec le fonctionnement biblique de l'Eglise. L'organisation d'une journée de travail sur ce thème, réalisée en partenariat avec l'Association Bénévolat-Vaud, a été évoquée.

Développement de nouveaux outils d'information pour les professionnels de l'éducation et autres collaborateurs de l'administration publique genevoise :

Organisation d'une formation continue en partenariat avec l'Université de Genève.

Réalisation d'une carte géographique répertoriant le pluralisme religieux à Genève.

Mise à disposition de places de stages pour des universitaires en droit, en sciences politiques, en sociologie ou en histoire des religions.

3. ACTIVITÉS DU CIC EN 2011

Valorisation du fonds documentaire du CIC et amélioration de l'accès à l'information par le biais d'une nouvelle classification à facettes et de logiciels spécialisés dans la gestion de documents informatiques.

Direction d'une publication collective consacrée aux jugements impliquant des nouveaux mouvements religieux. Titre prévu de l'ouvrage: Legal Cases involving New Religious Movements, édité chez Ashgate (collection: Inform Series on Minority Religions and Spiritual Movements)

4. DEVELOPPEMENT ET OBJECTIFS POUR 2012

- Réalisation d'une carte géographique et d'un portail internet sur les différents lieux de culte de Genève.
- Organisation en septembre d'une Journée Portes ouvertes pour marquer les 10 ans du Centre. Au programme : visites des nouveaux lieux de culte dans le quartier du CIC (Eaux-Vives) et présentation des activités.
- Collaborations accrues avec l'Unité d'Histoire des religions de l'UNIGE et l'Institut de Sciences sociales des Religions contemporaines de l'UNIL, pour le développement de la recherche sur les nouvelles spiritualités.
- Amélioration de la visibilité du CIC par la création d'un nouveau site internet.
- Direction d'une publication collective consacrée aux jugements impliquant des nouveaux mouvements religieux. Titre prévu de l'ouvrage : Legal Cases involving New Religious Movements, édité chez Ashgate (collection : Inform series on minority religions and spiritual movements).

UN EXEMPLE
DE RÉPONSE

LA FONDATION
ESSENIA

CIC — Centre Inter cantonal
d'information sur les croyances

Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève
tél.: + 41 22 735 47 50
fax : + 41 22 840 08 58
info@cic-info.ch
www.cic-info.ch

Genève, le 15 juillet 2011
Réf. 4965 / SD / BK

Concerne: La Fondation Essenia

Madame, Monsieur,

A la suite de votre demande nous vous faisons parvenir le résultat actuel de nos recherches concernant la Fondation Essenia.

La **première partie** de notre rapport est consacrée à la façon dont la Fondation Essenia se présente elle-même. La **seconde partie** contient des extraits de textes provenant de la littérature scientifique au sujet de la Fondation Essenia.

La **troisième partie** vous propose quelques articles de presse (généraliste) sur le sujet.

La **quatrième partie** vous présente la position d'associations de défense des victimes de dérives sectaires.

La **cinquième partie** expose la position d'associations de défense de minorités spirituelles

La **sixième partie** présente la position d'autorités canadienne.

La **septième partie** expose la position d'autorités suisses.

I. LA FONDATION ESSENIA PAR ELLE-MÊME

La Fondation Essenia a été créée en 2005 par le Français Olivier Martin (appelé Manitara) dans le but de « *préservé le patrimoine mondial de la sagesse* ». Elle se réclame de la spiritualité des Esséniens, communauté ésotérique juive dissidente, fondée vers le 2^{ème} avant J.-C.. Son siège est en Estrie (Québec). Actuellement, Olivier Manitara est le maître spirituel du mouvement et Pier-Antoine Marier est le président de la Fondation (**annexe 1**).

Adresse du siège: 345 Chemin Brochu, Cookshire (QC) JOB 1M0 Canada.

Téléphone : 819 875 33 35 ou 819 875 33 16.

- Sites de la Fondation Essenia:
 - <http://www.fondationessenia.org>
 - <http://www.fondationessenia.com>
- Site en anglais : <http://www.essenesspirit.com>

Le mouvement compterait environ 300 personnes. Les mineurs sont exclus du mouvement¹.

Europe

La fondation Essenia a des activités dans les pays européens francophones (Belgique, France, Suisse romande) (**annexe 2**). Le siège du mouvement européen est en Valais (Suisse) :

- Adresse : Chalet Fontannet, 1993, Veysonnaz.
- Site : <http://www.essenia-europe.org>
- E-mail : contact@essenia-europe.org
- Tel. : 027 207 10 02 ou 00336 33 729 199 (France).

1. Information transmise par un responsable du mouvement le 7 juillet 2011.

Suisse

Le mouvement essénien compte une trentaine de disciples en Suisse, mais n'a pas encore développé d'activité dans notre pays par manque de locaux². La présidente du mouvement suisse est Mme Véronique Traz : 027 207 10 02.

France

La Fondation Essenia a également des activités en France, dans les Pyrénées (à Prats de Mollo la Preste), où elle propose des stages de remise en forme.

— Site : <http://www.esseniafrance.com>

Le fondateur et maître spirituel

Olivier Manitaro est le fondateur et le maître spirituel de la Fondation Essenia. Il dispose d'un site personnel :

— <http://www.oliviermanitaro.org>

Olivier Manitaro (Olivier Martin de son vrai nom) est né en 1964 en Normandie (France). Dans sa biographie, il se présente comme un nouveau prophète ou un « Maître essénien », et se compare à Krishna, Bouddha et Jésus-Christ (**annexe 3**). Il se définit aussi comme l'héritier de Rudolf Steiner (fondateur de l'anthroposophie), Peter Deunov et Michaël Aïvanhov (fondateurs de la Fraternité Blanche)³. Il raconte par ailleurs avoir fait des expériences mystiques et surmonté des épreuves initiatiques importantes. Olivier Manitaro est également l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages (**annexe 4**). Il a notamment rédigé L'Évangile Essénien, paru en 22 tomes. Pour plus de détails, voire le site <http://www.evangelie-essenien.com>. Les autres livres sont présentés sur le site des Editions Essenia (<http://www.editionsessenia.com>). Voici quelques titres récents :

- Olivier Manitaro, *Le corps créateur d'énergie : sagesse essénienne et méditation en mouvements*, Saint-Affrique : Ultima, 2005.
- Olivier Manitaro, *La Tradition Essénienne. Ce que l'on ne vous jamais dit*, Ed. Ultima & Cœur de Phénix, Collection Kabbale Essénienne, 2009.
- Olivier Manitaro, *Le talisman secret des Esséniens. Une puissante protection de vie*, Ed. Ultima & Cœur de Phénix, Collection Ronde des Archanges, 2009.
- Olivier Manitaro, *Le nom de la mère. Connaître le nom de son âme pour réaliser sa destinée*, Ed. Ultima & Cœur de Phénix, Collection Formations Esséniennes, 2009.
- Olivier Manitaro, *Calligraphie magique. Les secrets des Hiérogammates*, Edit. Ultima, 2010.

Doctrine

Le mouvement Essenia voue un culte à quatre archanges : l'archange Gabriel, l'archange Raphaël, l'archange Michaël et l'archange Ouriel (**annexe 5**). Chaque archange serait le créateur et l'animateur de l'un des quatre éléments (le feu, l'eau, l'air et la terre). Dotés d'une « intelligence divine éternelle », les archanges existeraient pour « prendre soin de l'humanité » en transmettant aux hommes leurs connaissances de la sagesse. Le mouvement Essenia repose également sur la croyance que l'être humain possède une dimension divine lui permettant, si elle est activée et initiée, d'atteindre un niveau de conscience particulier permettant de communiquer avec les archanges.

Prophétie 2012

Le mouvement Essenia croit à des changements qui surviendront en 2012, en particulier à l'avènement d'un « nouvel Âge d'or ». Selon les Esséniens, l'évolution technologique est en train de détruire notre civilisation car elle sert avant tout le pouvoir. Pour eux, 2012 devrait rétablir le dialogue entre l'humanité et la « Terre-Mère » qui permettra d'« engendrer une nouvelle civilisation » orientée vers la spiritualité et le respect de la « Terre-Mère ». Grâce à la sagesse héritée des Esséniens, l'homme devrait retrouver une place dans le monde: « C'est un réseau de communication télépathique mondial, spirituel et magique qui va être tissé et qui reliera entre eux tous les êtres qui œuvrent dans la volonté impersonnelle de bâtir une nouvelle civilisation ». En 2010, ce mouvement a organisé une rencontre sur ce thème (programme dans l'**annexe 5 bis**).

Mission

La Fondation Essenia poursuit une mission à la fois spirituelle, écologique et thérapeutique : « Elle a pour objectif de promouvoir la qualité de vie essénienne à travers le monde, par le développement de Villages Esséniens, la diffusion d'une Tradition de sagesse universelle et la mise en œuvre d'une écologie vivante pour prendre soin de la vie en l'homme et sur la Terre ».

2. Information transmise par un responsable du mouvement le 7 juillet 2011.

3. Le CIC a élaboré des dossiers sur ces deux mouvements ésotériques, disponibles sur demande.

Activités

Le mouvement Essenia a développé plusieurs activités en lien avec sa mission :

— **La célébration des archanges aux solstices et équinoxes**

Le mouvement Essenia célèbre à chaque solstice et à chaque équinoxe un des quatre archanges. Au mois de juin 2011, la célébration a eu lieu en Espagne et au Québec et était adressée à l'archange Ouriel (annexe 6). Elle est prévue sur 5 jours. Le programme comprend des conférences d'Olivier Manitaro, des danses sacrées, des chants et des enseignements spirituels. Aucun prix n'est indiqué pour juin 2011. Nous disposons cependant du bulletin d'inscription pour la célébration de septembre 2010 qui mentionne le prix de 320 euros pour 5 jours, soit 388.- CHF (annexe 7).

— **Création de communautés spirituelles (Villages Esséniens)**

Le mouvement Essenia a ouvert en 2008 une première communauté spirituelle, appelée « Village Essénien » situé près de Cookshire (Canada). Elle est composée de chalets et de tipis. C'est là qu'ont lieu en été les rituels initiatiques. Vous trouverez sur le site anglophone indiqué ci-dessous des photographies d'une rencontre organisée en 2008 (annexe 8). Les disciples sont habillés avec des vêtements de couleur blanche. Les femmes sont désignées par le titre de « vestale essénienne » et les hommes par le titre de « ministre essénien ».

— Site : <http://www.essenepirit.com/photos020.html>

— Site : <http://www.essenia-europe.org/La-Foret-Enchantee>

— **Les Rondes de la paix**

Dans le but de développer la paix dans le monde, la Fondation Essenia invite ses disciples à faire chaque semaine une « ronde de la paix » : il s'agit de « pratiquer chaque semaine, entre le mercredi soir à minuit et le jeudi soir à minuit, une cérémonie d'une demi-heure, accompagnée de certains gestes et paroles magiques » (annexe 9).

— **L'enseignement spirituel et écologique (Ronde des Archanges)**

La fondation propose une formation dans le domaine spirituel appelé « Ronde des Archanges » qui enseigne les techniques pour activer la dimension divine de l'être humain (annexe 10) : « Fondée au cours de l'année 2006, initialisée lors de la rencontre avec l'Archange Gabriel, la Ronde des Archanges est une technique révolutionnaire pour s'approcher des mondes divins avec un ange vers les archanges ». Elle est dispensée sur une année en quatre modules fixés sur le calendrier des saisons :

— Module FEU : en automne (de fin septembre à fin décembre).

— Module EAU : en hiver (de début janvier à fin mars).

— Module AIR : au printemps (de fin mars à mi juin).

— Module TERRE : en été (de mi juin à fin septembre).

La documentation présentée sur le site ne donne pas davantage de renseignement sur le contenu de la formation. Aucun prix n'y est indiqué.

— **Enseignement par correspondance**

Le mouvement Essenia propose également un enseignement par correspondance. Une personne inscrite à un cours est assimilée à une « loge ». Aucun prix n'est indiqué.

— **Thérapie alternatives**

Essenia propose des thérapies à base de massages, de plantes et d'élixirs (annexe 11). En France, dans les Pyrénées, elle a ouvert un centre de remise en forme qui prône notamment une alimentation crue. Adresse : Prats de Mollo la Preste, Tél. : 0033 09 50 77 94 55.

— Site : <http://www.esseniafrance.com/contact.php>

— Site : <http://www.esseniatherapie.com/>

— **L'initiation essénienne**

L'initiation essénienne se transmet au cours de six formations que le disciple doit suivre dans l'ordre chronologique (annexe 12). Toutes les formations ont lieu en été, dans le Village Essénien de Cookshire, au Canada. L'initiation complète coûte environ 10'000.- CHF (8'200 euros).

— Site : <http://www.formations-esseniennes.org>

1. La formation des 4 corps

Cette formation a pour but de découvrir les vertus de la terre, de l'air, de l'eau et du feu. Le déroulement est résumé ainsi : « Par un savoir-faire ancestral, tu seras présenté devant les esprits des éléments. Des prêtres esséniens, par des rituels magiques, appelleront ces forces de la nature et t'ouvriront un espace où toutes les conditions seront réunies pour que tu puisses à nouveau goûter la vie de la grande Mère ». La formation dure 4 semaines (1 semaine par élément).

Prix : 609.- CHF (500 euros) par semaine, repas non inclus. Compter 4.- à 20.- CHF (de 3,5 à 17 euros) par jour pour les repas.

2. Le Nom de la Mère

Durant cette formation d'une semaine, l'élève reçoit un nom (le Nom de la Mère). Une initiation spécifique est prévue à cet effet.

Prix : 304.- CHF (250 euros) repas non inclus.

3. La Formation des 5 sens

Cette formation vise à développer le sens du toucher, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et de la vue. Elle se déroule sous forme de retraite et exige un « jeûne de la parole ». Elle dure entre 1 à 3 semaines pour chaque sens.

Prix : 727.- CHF (600 euros) la première semaine, puis 363.- CHF (300 euros) les semaines suivantes, repas inclus.

4. La Haute Initiation du Serpent de la Sagesse

Cette initiation se déroule sur une semaine. Elle a pour but d'« entrer sur le chemin des maîtres ». Elle est présentée ainsi: « Cette initiation vient d'une ancienne alliance qui se transmet à travers le fleuve de la Tradition des enfants de la Lumière. De l'Égypte antique aux Esséniens d'aujourd'hui, le Serpent de la Sagesse n'accepte de s'unir qu'avec les porteurs fidèles de la Tradition qui rendent gloire au Père et à la Mère ».

Prix : 727.- CHF (600 euros)

5. La Formation des 6 lunes

Il s'agit d'une retraite de 6 mois avec un suivi personnalisé. Cette initiation permet de devenir prêtre ou vestale pour faire partie de l'« Ordre des prêtres et des vestales ». Elle comprend un temps de purification et de recueillement dans le temple, l'étude de l'Évangile Essénien, l'accomplissement de rites sacrés et secrets, la rencontre avec un être supérieur (son ange), des prières, des méditations et l'observation d'une discipline alimentaire.

Prix : 6'000.- CHF (5'600 euros) matériel et temple individuel non compris.

Prix de l'Évangile Essénien: 780.- CHF (580 euros).

6. Le jardin d'Adonaï

Le jardin d'Adonaï représente le projet encore utopique du mouvement Essenia. Il s'agit d'une sorte de paradis sur terre qui sera habité par le « cercle des sages » au terme d'une retraite d'une année de silence, de prières et de bénédictions: « Pour l'instant, ce cercle des Sages existe dans un autre monde et ce sont eux qui ont créé, avec d'autres influences, la Nation Essénienne et la Ronde des Archanges. Mais nous voulons que des cercles de Sages apparaissent également sur la Terre, formés d'hommes et de femmes qui s'y seront préparés par un an complet de discipline, à l'écart de tout contact avec le monde des hommes, dans la nature et le silence et dans le contrôle complet de tous leurs gestes et de tout leur être. Ces êtres passeront un an sans parler, uniquement en prières, en bénédictions et en célébrations et ne se nourrissant que de produits purs de la Mère, fruits, fleurs, jusqu'à ce que tout s'ouvre à l'intérieur d'eux et que la Sagesse vienne. Là des choses se passeront que l'on ne peut pas expliquer : ces êtres entreront réellement en contact avec un monde supérieur et des centres s'ouvriront à l'intérieur d'eux. Cela s'appelle le temple du silence. Il s'agit là d'une très dure épreuve ».

— Diffusion de la doctrine/angélisation

Le mouvement invite ses disciples à devenir « angélisateur » pour diffuser la doctrine. Un guide détaille les activités des « angélisateurs » : démarchage à domicile, participation à des salons, animation de stand, conférences, distribution de prospectus, etc. (annexe 13). Vous trouverez des informations sur le site de l'Ordre des Esséniens : <http://www.ordre-des-esseniens.org>

— La boutique essénienne

La fondation Essenia vend en ligne du matériel pour les rituels (encens, bougies, pierres magiques, baumes, oracles etc.) et des livres d'enseignement (annexe 14).

Site : <http://www.boutique-essenienne.com>

— Editions

Le mouvement Essenia a créé Les Editions Essenia qui commercialisent les ouvrages d'Olivier Manitora, ses conférences ainsi que d'autres ouvrages ésotériques.

— Site: <http://www.editionssessenia.com>

Sources :

- Le site de la fondation Essenia :
- <http://www.fondationessenia.org>
- <http://www.fondationessenia.com>
- Site en anglais: <http://www.essenepirit.com>
- Le site pour l'Europe: <http://www.essenia-europe.org>
- Site pour la France : <http://www.esseniafrance.com>
- Le site d'Olivier Manitora : <http://www.oliviermanitara.org>
- Site de l'Ordre des Esséniens : <http://www.ordre-des-esseniens.org>
- Autre site : <http://www.nation-essenienne.org>
- Site des formations initiatiques : <http://www.formations-esseniennes.org>
- Le site des Editions Essenia : <http://www.editionssessenia.com>
- Site de l'Evangile Essénien : <http://www.evangelie-essenien.com>
- Site de la boutique essénienne : <http://www.boutique-essenienne.com>
- Le site de l'institut Essenia de Montréal : <http://www.esseniainstitut.com>

II. LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

Le mouvement Essenia s'inscrit dans la tradition ésotérique de la fin du 19^{ème} siècle, proche de l'anthroposophie, des Rose-Croix ou encore de la Fraternité Blanche Universelle.⁴ Elle se réclame également du courant New Age né dans la contre-culture américaine des années 1960⁵. A notre connaissance, ce nouveau mouvement ésotérique n'a pas fait l'objet d'une étude. Nous vous proposons à la place quelques articles de spécialistes de l'ésotérisme et du New-Age qui apportent un éclairage intéressant.

André Caquot, orientaliste et professeur au Collège de France, a consacré un article aux Esséniens, communauté juive dissidente qui vécut entre le 2^{ème} siècle avant J.-C. et le 1^{er} siècle après J.-C. (**annexe 15**). Ce spécialiste de l'Antiquité relève que les Esséniens observaient les mêmes règles que celles suivies par les moines catholiques: noviciat, célibat, biens en commun, auto-surveillance, discipline stricte. André Caquot note encore que les Esséniens se fondaient sur une doctrine ésotérique. Pour compléter cette étude, nous vous proposons un article de Katell Berthelot, chercheuse au CNRS à Paris, paru dans le *Monde des Religions* de 2007 (**annexe 16**).

Sur l'ésotérisme en Suisse, nous vous proposons un article de Stefan Rademacher intitulé « Les spiritualités ésotériques et alternatives : diversité de la religiosité non organisée en Suisse » publié dans l'ouvrage *La nouvelle Suisse religieuse* (Martin Bauman et Jörg Stolz, dir). Ce chercheur de l'Université de Berne présente les différentes dimensions de l'ésotérisme contemporain et l'intérêt croissant que rencontre ce type de spiritualité dans notre pays (**annexe 17**).

Pour compléter cette documentation, nous vous soumettons encore un article sur le New-Age de Serge Laffitte paru en 2007 dans le numéro 10 Hors-série du *Monde des Religions* (**annexe 18**). Cet article présente les principales caractéristiques du New Age, que l'on retrouve dans le mouvement Essenia : la dimension millénariste, la vie communautaire, les préoccupations écologiques, une vision mystique, des emprunts à l'ésotérisme et aux traditions orientales, un contact direct avec le divin, ou encore la présence d'un leader au pouvoir charismatique.

Sources :

- Katell Berthelot, « L'Essénien dans le texte », in *Le monde des Religions*, mars-avril 2007.
- André Caquot, « Le judaïsme de ~ 587 à 138 » in Henri-Charles Puech (dir.), *Histoire des religions*, 2^{ème} tome, Gallimard, 1972, pp. 162-171.

4. Le CIC a élaboré des dossiers sur ces mouvements, disponibles sur demande.

5. Le CIC a élaboré un dossier sur le New Age, disponible sur demande.

- Serge Lafitte, « Le New Age. Un syncrétisme contemporain », Hors-série sur l'ésotérisme (numéro 10) du *Monde des Religions*, 2007.
- Stefan Rademacher, « Les spiritualités ésotériques et alternatives : diversité de la religiosité non organisée en Suisse » in Martin Bauman et Jörg Stolz, (dir), *La nouvelle Suisse religieuse*, 2009.

III. DES ARTICLES DE PRESSE

- Deux articles de presse de novembre 2000 publiés par le quotidien LaDepeche.fr relatent l'interpellation d'Olivier Martin (alias Olivier Manitarà), responsable à l'époque d'un mouvement spirituel français appelé Culture Solaire (connu aussi sous le nom d'AMI) créée en 1995 à Montlaur, dans les Pyrénées (**annexe 19** et **20**). Olivier Martin y est accusé de travail clandestin, d'abus de confiance, de faux et usage de faux, d'abus de faiblesse, d'escroquerie, d'abus de biens sociaux et de blanchiment d'argent.

- Un article de l'Agence France Presse daté d'octobre 2003 relate les débuts du jugement d'Olivier Martin (**annexe 21**).

- Un article paru au Québec en octobre 2008 relate une fausse alerte à la bombe dans le domaine de la Fondation Essenia (**annexe 22**).

IV. POSITION D'ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE VICTIMES DE DÉRIVES SECTAIRES

ASDFI (Genève)

Site: <http://www.asdfi.ch>

Cette association n'a pas reçu de plainte concernant la Fondation Essenia⁶.

UNADFI (Paris, France)

Site : <http://www.unadfi.org>

La Fondation Essenia a fait l'objet d'un signalement auprès de l'UNADFI. Son contenu n'est cependant pas public .

Psychothérapie-vigilance (Juillan, France)

Site : <http://www.psyvig.com>

Cette association n'a pas enregistré de plaintes sur la Fondation Essenia .

Info-secte (Montréal, Canada)

Site : <http://infosect.freeshell.org>

Cette association a reçu des demandes d'information. Elle ne dispose d'aucun élément indiquant la présence de dérives au sein de cette organisation .

V. POSITION D'ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES MINORITÉS SPIRITUELLES

Le Centre d'Information et de Conseil des Nouvelles Spiritualités (CICNS) a publié sur son site un dossier sur « L'affaire Essentiel » qui s'est déroulé le 21 novembre 2000 au sein de l'association AMI créée par Olivier Manitarà (annexe 23 et 24). Soixante gendarmes auraient été dépêchés ce jour-là pour contrôler les activités de cette association et arrêter une dizaine de personnes. La CICN présente sa version des faits. Le Centre d'Information et de Conseil des Nouvelles Spiritualités (CICNS) a également posté sur youtube, une vidéo présentant le témoignage d'un couple interpellé dans le raid de la gendarmerie le 21 novembre 2000: <http://www.youtube.com/watch?v=7qzsqhxBOMg&feature=related>

VI. POSITION D'AUTORITÉS ÉTRANGÈRES

France

La Mission Interministerielle de Vigilance et de Lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) conseille d'être vigilant à l'égard de la Fondation Essenia en raison des « théories de fin du monde » qu'elle défend. La MIVILUDES lui a consacré un paragraphe dans le Rapport au Premier ministre 2010 (annexe 25).

Canada

Au Canada, la Fondation Essenia a le statut d'œuvre de bienfaisance (N° d'enregistrement : 859930364RR0001). Elle est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada (service des impôts). Site : www.arc.gc.ca

Les données fiscales de la fondation Essenia pour les années 2006 à 2009 sont consultables dans la base de données « Organismes de bienfaisances et dons ». Nous vous proposons un extrait des renseignements fournis par la Fondation Essenia pour l'année 2009 (annexe 26). Vous y trouverez les montants des dons, des revenus, des salaires et des biens immobiliers.

VII. POSITION D'AUTORITÉS SUISSES

A notre connaissance, la Fondation Essenia n'a pas fait l'objet d'un jugement en Suisse.

En espérant avoir répondu à votre demande, nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question que susciterait la lecture de ce rapport ou pour toute information complémentaire. Nous sommes également disposés à recevoir tout complément d'information de votre part ou tout commentaire critique au sujet de ce dossier et des sources bibliographiques que nous vous adressons. Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Julie Montandon

Brigitte Knobel

Annexes : mentionnées

5. Information transmise le 24 mai 2011.

6. Cette association française est spécialisée dans l'information sur les sectes, la prévention et l'aide aux victimes.

Elle est reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des



CIC — Centre Intercantonal
d'information sur les Croyances

Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève
tél.: + 41 22 735 47 50
fax : + 41 22 840 08 58
email : info@cic-info.ch
www.cic-info.ch